



CONCIERGE DE NUIT, CLASSE II - CONCOURS S19-20-055

POSTE RÉGULIER À TEMPS PARTIEL, 10 HEURES PAR SEMAINE

Nous invitons toutes les personnes intéressées à poser leur candidature, qu'elles répondent ou non au critère d'expérience. Advenant qu'aucune candidature répondant aux qualifications requises ne nous soit soumise, la commission suivra un processus de sélection et pourra décider de retenir, le cas échéant, une personne salariée ne répondant pas à ces critères.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à être responsable de l'exécution et de la surveillance des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique effectués exclusivement le soir ou la nuit, dans un établissement d'enseignement ou un bâtiment selon les directives et en l'absence de la ou du concierge, classe II, ou contremaître ou de la direction d'établissement, et cette responsabilité est assumée sur une superficie totale de moins de 9 275 m².

Elle exerce en plus les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES (selon le plan de classification)

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant :

<HTTP://CPN.GOUV.QC.CA/CPNCF/PLANS-DE-CLASSIFICATION/>

QUALIFICATIONS REQUISES

Expérience

Avoir trois (3) années d'expérience pertinente.

Connaissances pratiques

Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage, ventilation, éclairage et systèmes d'alarme.

Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

Autres exigences

- Connaissance du français parlé et écrit.
- Être capable de rédiger des rapports simples.
- Bonne condition physique.
- Connaissance des techniques de scellage, de cirage et de polissage des surfaces de planchers.
- Connaissance des différents types de système de sécurité, vol et incendie.
- Bonnes habiletés relationnelles.
- Capacité de coordonner et planifier les travaux d'entretien préventif, physiques et ménagers de l'école.

La nature des tests pouvant être administrés : Entrevue.

Période d'affichage	Du 12 au 19 septembre 2019
Traitement horaire	20,79 \$ + 0,72 \$ prime de soir
Horaire de travail	10 heures par semaine Du lundi au vendredi : de 16 h 00 à 18 h 00
Date d'entrée en fonction	À déterminer
Lieu de travail	École L'Arpège 649 rue Saint-Joseph, Sainte-Julie
Supérieur immédiat	La direction de l'établissement

Les personnes intéressées à occuper cet emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné des pièces justificatives de scolarité et d'expérience de travail, **au plus tard le 19 septembre 2019, 16 h 00** à madame Caroline Mc Nicoll, au centre administratif de la Commission scolaire, Service des ressources humaines en mentionnant le **CONCOURS S19-20-055** via l'une de ces deux options :

Candidatures de l'interne

Courriel à recrutement.soutien@csp.qc.ca

Télécopieur au 450 441-0851

Courrier postal au 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, J3V 3R3

Candidatures de l'externe

Consulter le site internet via l'adresse suivante : www.csp.ca

Sélectionner l'onglet – Travailler pour la CSP et Comment poser sa candidature

Vous devez remplir le [Formulaire de demande d'emploi](#), joindre votre [C.V.](#) et nous retourner les documents à l'adresse suivante : recrutement.soutien@csp.qc.ca

NOTE : La personne candidate est responsable de s'assurer que ses documents soient reçus à nos bureaux pour la date et l'heure demandées.

La Commission scolaire remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité en emploi et invitons les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.